

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-024 DU 22 JANVIER 2007

Chargeant Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction Publique de l'intérim de Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau pour compter du 18 janvier 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** La Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU** Le Décret N°2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement, le décret N°2006-622 du 29 novembre 2006 et le décret N°2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- VU** Le Décret N°2007-012 du 18 janvier 2007 chargeant Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 18 janvier 2007.

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **18 janvier 2007, Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction Publique** est chargé de l'intérim de Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 janvier 2007

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent
Le Ministre de la Défense Nationale
assurant l'intérim,


Issifou KOGUI N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – CS 2 – CC 2 - HCJ 01 – CES 2 – HAAC 2 – MMEE 4 – SGG 2– MDN 4 – AUTRES MINISTERES 21 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1